

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 130 (2009)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Revue de presse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Lettre à la direction par Philip Chandler

(The Beekeepers Quarterly- No 94 décembre 2008)

Texte publié dans «*L'Abeille de France*» de février 2009 et aimablement mis à notre disposition.

J'ai diffusé récemment une mise en garde sur une possible contamination d'imidaclopride dans le sucre de betterave que beaucoup d'apiculteurs donnent à leurs abeilles. Du fait que cela a causé quelques débats, j'ai pensé que vous aimeriez être au courant de certains faits que j'ai découverts en vérifiant l'histoire :

1. L'imidaclopride est un pesticide nicotinoïde (sa structure chimique est semblable à la nicotine) qu'on utilise couramment pour enrober les graines de betterave depuis 2 ans en GB et depuis plus longtemps aux USA et ailleurs.
2. L'imidaclopride est un insecticide systémique, ce qui signifie qu'il pénètre toutes les cellules de la plante, même s'il n'a servi qu'à l'enrobage. Cela veut dire qu'il restera présent dans le sucre car la transformation en usine ne le modifie pas.
3. L'imidaclopride est un puissant neurotoxique létal pour les abeilles à des doses infimes comme 5 parties par milliard et il a de graves conséquences comme la désorientation à des doses bien plus faibles. Pour mieux comprendre ce dosage, vous prenez 1000 TONNES de sirop 1/1 fait avec du sucre de betterave et vous mélangez avec seulement 1 cuillère à café d'imidaclopride, vous aurez ce mélange capable de tuer les abeilles. Oui, relisez cette dernière phrase et réalisez !
4. L'imidaclopride est persistant dans les cellules de la plante et dans le sol (jusqu'à 997 jours en condition aérobie) où il tue tous les insectes y compris ceux utiles à l'agriculture et il s'accumule saison après saison jusqu'à atteindre un niveau stable supposé être de 10 parties par milliard. Il est aussi possible qu'il contamine l'eau du sol.
5. L'agence US de protection de l'environnement a approuvé des niveaux autorisés de 0,05 parties par million dans le sucre de betterave, ce qui est au moins 10 fois la dose létale pour les abeilles.

Croyez-vous encore qu'il soit sans danger de donner du sirop de betterave pour nourrir vos abeilles ?

Et que fait l'association des apiculteurs britanniques (BBKA) dans tout ça ? Elle reçoit encore de l'argent de Bayer pour approuver certains de leurs pesticides (mais pas les neonicotinoïdes pour l'instant) comme étant «sans danger pour les abeilles». Est-ce que la BBKA a fait une déclaration pour condamner l'utilisation de l'imidaclopride ou son proche parent le clothianidine qui a tué près d'un milliard d'abeilles en mai dernier en Allemagne ? Ont-ils déjà fait une

déclaration soutenant les apiculteurs allemands et français pour interdire les néonicotinoïdes ? Est-ce que la BBKA a déjà critiqué un seul des produits de Bayer ? Tout ce que j'ai pu voir, ce sont des déclarations timides et sans convictions défendant le statu quo.

Toutefois, n'allez pas imaginer que je suis anti-BBKA ; je veux seulement que la BBKA soit un organisme fort qui fait campagne en faveur des abeilles et des apiculteurs, mais pas une marionnette au service du marketing de Bayer. Elle devrait être libre et indépendante de tout intérêt commercial ; elle devrait représenter les apiculteurs et pas les entreprises chimiques qui n'ont rien à faire de la santé des abeilles, leur seul objectif étant de faire du profit en vendant des médicaments comme Bayvarol (qui en fin de compte a fait que le problème varroa est devenu pire en favorisant l'éclosion de parasites résistants aux pyréthroides).

Je conseille vivement à tous les apiculteurs de GB de faire pression sur la BBKA avec leurs délégués locaux pour renoncer à l'acceptation tacite de cet arrangement pour des produits chimiques « venant de Bayer, Syngenta et toute autre entreprise » et demander qu'elle fasse une claire déclaration pour soutenir la culture biologique qui est le seul choix sans danger pour les abeilles.



Le prochain congrès APIMONDIA se déroulera en France, donc pas très loin de chez nous.

Montpellier se trouve à environ 450 km de Genève, ce n'est pas le bout du monde.

Il est donc envisageable de s'y rendre assez aisément depuis la Suisse. Jusqu'au 31 mai prochain, vous pouvez profiter d'un prix préférentiel, si vous envisagez de vous y rendre, saisissez cette occasion.

Vous aimeriez vous inscrire pour ce prochain congrès ? Il suffit de cliquer sur le site :

<http://www.apimondia2009.com/pages/?page=15&idl=21>

pour avoir toutes les informations, y compris le bulletin d'inscription !

**Votre butineuse**